

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lille (59)

Réponses de Martine Aubry, au nom de la liste « Lille en commun, Lille en confiance »

— le 13/02/2020 à 21:19 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV sur les territoires des trois communes (voir Manifestes ADAV de chacune des communes) et les usagers lors dans le baromètre 2019 (Lille-Lomme-Hellemmes a recueilli 2728 réponses).

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des lillois, Lommois et Hellemmois dans l'ensemble des quartiers. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire.

Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.

Aménagement avec la MEL du Réseau Express Vélo (REV) : grandes voies traversantes, nouvelles pistes cyclables (+48 km depuis 2014), nouvelles « vélorues » où les vélos sont prioritaires sur les voitures comme rue Cabanis à Fives
Amélioration des continuités cyclables pour faciliter les balades à vélo et le vélo loisir ; généralisation des sas vélo aux feux

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les deux précédents Budgets d'Investissement Participatifs ont montrés des attentes très fortes des Lillois, Lommois et Hellemmois autour des mobilités actives.

Nous prévoyons une augmentation du budget participatif déjà mis en place de 1,5 millions à 2 millions d'euros, ainsi que le lancement d'un budget participatif réservé aux projets des enfants lillois dont une partie pourra porter aussi sur la mobilité.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Désigner l'élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Voir carte proposée par Droit Au Vélo dans le manifeste.

carte proposée : <https://www.martineaubry2020.fr/wp-content/uploads/map.jpg>

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

Systématiser les double-sens cyclable dans les rues à sens unique.

Lorsque cela est possible, développer des chaudières (chaussée sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe).

Dans des secteurs de circulation apaisée mettre en place des Vélorues à l'image de celle expérimentée rue Cabanis (Fives).

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

carte proposée : <https://www.martineaubry2020.fr/wp-content/uploads/map.jpg>

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

carte proposée : <https://www.martineaubry2020.fr/wp-content/uploads/map.jpg>

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de chaque projet de réaménagement urbain (Saint Sauveur, Fives Cail, Concorde...).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Organiser l'imperméabilité de certains quartiers entre eux pour contraindre le trafic motorisé.

Le plan de circulation a déjà été repensé en 2016, ce qui a permis de reporter sur les axes structurants extérieurs à la ville 40% de trafic de transit qui traversait Lille. On a pu noter un apaisement significatif du cœur de ville.

Un système de "boucles" restreignant les possibilités de traversée de la ville ont été mises en place dans le plan de circulation de 2016.

Il nous semble important de maintenir les liaisons interquartiers et en particulier entre les quartiers périphériques et le cœur de ville. La géographie lilloise comporte déjà des obstacles de franchissement assez lourds avec le périphérique ou les voies SNCF que nous voulons corriger. Nous voulons réinventer les Portes de la ville pour verdifier les entrées et faciliter leur franchissement à pied ou à vélo au-dessus de la Deûle vers Lomme et les Bois-Blancs, au-dessus des voies ferrées vers Hellemmes et Fives, au-dessus du boulevard périphérique (couverture partielle) entre Moulins, Wazemmes, Lille Sud et le Faubourg de Béthune.

Pour apaiser nos axes structurants, chaque axe de circulation requalifié intégrera une plus grande place pour les piétons et les vélos, des arbres et de la végétation, des bancs, un éclairage sobre et sécurisant, du mobilier urbain original et adapté pour se reposer. Les riverains et commerçants seront évidemment associés.

Seront concernés notamment :

la rue du Molinel, l'achèvement de la rue Pierre Mauroy jusqu'à la Porte de Paris,

le secteur pavé du Vieux Lille (places du Lion d'Or, des Patiniers, aux Bleuets, rue des Chats-Bossus et St Jacques), la rue des

Bateliers avec l'implantation du nouveau Tribunal judiciaire, le boulevard Carnot,

la rue Solférino (cf. plan p. 8),

la rue d'Arras, le boulevard Victor Hugo, la rue de Douai,

le boulevard de Metz avec l'arrivée du tramway ainsi que la rue du Faubourg de Béthune,

les rues du Faubourg des Postes et du Faubourg d'Arras,

l'avenue de Dunkerque

Action n°11 : je ne m'engage pas

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Nous demandons à l'État d'interdire les camions aux heures de pointe sur le périphérique.

Pour favoriser les livraisons à faibles émissions : nous proposons une coopération territoriale renforcée autour de la logistique vers, depuis et par les commerçants ou artisans (centre multimodal de distribution urbaine du Port de Lille, partenariat avec La Poste, financement de vélo-cargos...), ainsi qu'une régulation plus stricte de l'accès au cœur de ville pour les camions de livraison.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le plan de circulation a déjà été repensé en 2016, ce qui a permis de reporter sur les axes structurants extérieurs à la ville 40% de trafic de transit qui traversait Lille. On a pu noter un apaisement significatif du coeur de ville.

Action n°13 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse à Lille-Lomme-Hellemmes et sur l'ensemble du territoire de la MEL.

Action n°14 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : le boulevard Carnot ou le boulevard Victor Hugo.

carte proposée : <https://www.martineaubry2020.fr/wp-content/uploads/map.jpg>

Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre en service des radars de vitesse pour faire respecter la limitation.

Généraliser la limitation à 30km/h à l'ensemble des villes de la MEL.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Parvis de la gare Lille Flandres, place des Buisses, rue Faidherbe, Grand place, rue Nationale, Vieux Lille.

Les travaux d'Euraflandres ont permis de fortement limiter le trafic sur le secteur. La rue Faidherbe, ainsi que la Grand Place a été passée de deux voie à une voie unique avec un double sens cyclable. La zone de rencontre sur la Grand Place a été étendue aux zones adjacentes du Vieux Lille jusqu'à la rue Basse. Nous proposons également l'extension des piétonnisations temporaires en coeur de ville et dans certaines rues de quartier, les week-ends et jours fériés, après concertation avec les usagers, riverains et commerçants, ainsi que la création de zones de rencontres supplémentaires et des « rues partagées » avec priorité aux piétons

Action n°18 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°20 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant aux quartiers résidentiels (par exemple à partir de la deuxième voiture par foyer) pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

L'offre de stationnement continuera d'être adaptée aux enjeux de la mobilité durable, avec plus de mutualisation et des préférences tarifaires pour les riverains.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé de grande capacité aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité train/Vélo à l'image de ce qui est fait à la gare centrale de Gand (17 000 places accessibles librement), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Une station vélo de 350 places va ouvrir à la gare Lille europe

Action n°22 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Prévoir des arceaux déplaçables pour répondre à une forte demande ponctuelle lors d'événements.

Concier avec les bailleurs et promoteurs immobilier pour inclure systématiquement du stationnement vélo adapté et sécurisé dans les projets de construction.

Action n°23 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°24 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Budgétiser et planifier la réalisation de ces équipements dans l'ensemble des écoles en début de mandat.

69 racks à trottinette et 65 racks à vélo au total ont déjà été installés dans les 75 écoles de la ville qui ont demandé cette installation (sur 79 écoles au total)

Action n°25 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°26 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Pour limiter les effets d'aubaine et dans un souci d'efficience des politiques publiques,, il nous semble préférable d'encourager, plutôt que l'achat de matériels neufs très coûteux, le recours à des filières d'économie circulaire pour permettre l'acquisition de vélos à bas prix à travers le soutien à des associations d'insertion pour la réparation et la revente de vélos d'occasions ou, l'organisation de repair café.

Nous allons demander à la Métropole de réexaminer l'aide à l'achat pour des vélos à assistance électriques, pertinents pour les déplacements longs ou pour les personnes moins en forme

La Maison des Mobilités Durables aura par ailleurs pour mission d'accompagner les professionnels et les entreprises pour leur plan de mobilité et le développement des livraisons bas carbone.

Le nouveau pôle d'excellence EuraClimat dédié à la lutte contre le réchauffement climatique permettra également de guider les entreprises dans l'évolution de leurs pratiques.

Action n°28 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°29 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Confier la gestion et l'animation de cette vitrine des mobilités actives à des associations hébergées tel que l'ADAV mais aussi les Jantes de Nord (atelier d'aide à la réparation), les Boites à vélo (entrepreneurs à vélo), Vélowomon (promotion du vélo cargo familial), ...

La maison des mobilités durables sera située en cœur de ville (Euralille ou Wazemmes) et offrira plusieurs services :
Location et ateliers de réparation de vélos ; bourses à vélo • Informations sur les mobilités alternatives à la voiture dont les micro-mobilités et organisation de la journée du vélo

Conseils aux professionnels

et aux entreprises pour leur plan de mobilité et le développement des livraisons bas carbone

Appui à des plans de déplacement liés aux établissements scolaires (pedibus, vélobus)

Suivi et actualisation du Code de la Rue

La définition du projet de cette maison des mobilités durables se fera avec l'ADAV et les acteurs associatifs du vélo

Promouvoir une culture vélo

Action n°30 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°31 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°32 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°33 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°34 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°35 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.
Inciter les employeurs de Lille, Lomme et Hellemmes à suivre l'exemple de la Ville en proposant le forfait mobilité durable à leurs salariés.

La Ville de Lille a déjà mis en place ce dispositif en 2019.

Action n°36 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.
De manière générale, garantir à chaque enfant Lillois, Lommois ou Hellemmois la possibilité de se rendre de manière sécurisée dans son établissement scolaire que ce soit à pied ou à vélo.

Action n°37 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

renforcement des effectifs de la police municipale, création de la police du cadre vie, mise en place d'une expérimentation depuis un mois de caméra 360° sur certains véhicules municipaux pour détecter automatiquement les incivilités de stationnement

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.
Communiquer sur les risques liés à la pollution atmosphérique causé par l'utilisation l'automobile et sur les avantages des mobilités actives (cadre de vie, santé, économies, ...)

c'est l'objectif de la maison des mobilités durables

Action n°40 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Par exemple en soutenant la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélo de service, la formation et la sensibilisation des salariés.

ce sera également le rôle de la maison des mobilités durables

Commentaires généraux

Plus de place pour les vélos

Aménagement avec la MEL du Réseau Express Vélo (REV) : grandes voies traversantes, nouvelles pistes cyclables (+48 km depuis 2014), nouvelles « vélorues » où les vélos sont prioritaires sur les voitures comme rue Cabanis à Fives

Amélioration des continuités cyclables pour faciliter les balades à vélo et le vélo loisir ; généralisation des sas vélo aux feux

Multiplication des arceaux, box et parkings à vélos, en particulier près des stations de métro (350 places à Lille Europe par ex.)

Installation de bornes « coup de pompe »

Étude avec la MEL d'une optimisation des stations V'Lille et d'une relance des locations longue durée de vélos électriques
Soutien au développement du vélo-taxi et des livraisons en vélo-cargo par des entreprises socialement responsables

Moins de voitures

Pour un usage très limité de la voiture : Toute notre politique de déplacement et de circulation vise à diminuer la place de la voiture pour rendre la ville moins polluée et moins encombrée. L'offre de stationnement continuera d'être adaptée aux enjeux de la mobilité durable, avec plus de mutualisation et des préférences tarifaires pour les riverains.

Pour un usage plus vertueux de la voiture : L'accès de Lille sera interdit aux véhicules les plus polluants grâce à la Zone à Faibles Émissions délimitée dès la rentrée 2020 avec la MEL. Une prime métropolitaine devra accompagner socialement la conversion vers des véhicules moins polluants pour les habitants qui en ont besoin.

Davantage de bornes de recharge électrique seront mises à disposition des Lillois. Des journées sans voiture seront organisées régulièrement pour inciter aux changements de comportement et tester les nouveaux usages de mobilité.

Pour un usage partagé de la voiture : Augmentation de la flotte en auto-partage, incitation au covoiturage privé et professionnel, création de parkings-relais en silo aux entrées de ville (Porte de Valenciennes, CHR...).

La maison des mobilités durables aura pour but d'accompagner la transition vers non pas "une" mais plusieurs journées sans voiture, et plus généralement un quotidien fait de mobilités plus douces. Cette maison située en cœur de ville (Euralille ou Wazemmes) offrira plusieurs services :

Location et ateliers de réparation de vélos ; bourses à vélo • Informations sur les mobilités alternatives à la voiture dont les micro-mobilités et organisation de la journée du vélo

Conseils aux professionnels

et aux entreprises pour leur plan de mobilité et le développement des livraisons bas carbone

Appui à des plans de déplacement liés aux établissements scolaires (pedibus, vélobus)

Suivi et actualisation du Code de la Rue

Livraisons à faibles émissions : coopération territoriale renforcée autour de la logistique vers, depuis et par les commerçants ou artisans (centre multimodal de distribution urbaine du Port de Lille, partenariat avec La Poste, financement de vélo-cargos...). Régulation plus stricte de l'accès au cœur de ville pour les camions de livraison.